



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Armée de l'air

Question écrite n° 8328

### Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre de la défense sur la modicité des crédits de fonctionnement de l'armée de l'air pour 1989, entraînant une poursuite des mesures de réduction des effectifs des personnels. Cette armée a perdu 5 400 emplois ces cinq dernières années. Avant 1994, elle devra veiller à la mise en place des avions-radars Awacs, des appareils de transport C-130 Hercules, du réseau de transmissions stratégiques Astarte et du nouveau missile Mistral de défense sol-air à courte portée. Un tel programme nécessiterait la création de 3 114 emplois pour le milieu de la prochaine décennie. Il lui demande donc les mesures qu'il envisage de prendre afin de donner un nouveau souffle à notre armée de l'air.

### Texte de la réponse

Reponse. - Les crédits de fonctionnement alloués à l'armée de l'air dans le cadre du budget 1989 permettent le maintien à un niveau satisfaisant de ses activités et la réalisation des missions qui lui sont attribuées. L'objectif de quinze heures de vol par mois et par pilote sera notamment atteint. L'armée de l'air, comme les autres armées, poursuit résolument un effort de gestion et de limitation des dépenses courantes. Cette amélioration constante de la gestion devrait permettre de dégager les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'accomplissement des nouvelles missions et à la mise en service de matériels nouveaux que l'honorable parlementaire a bien voulu rappeler. L'arrivée de ces nouveaux matériels entraînera d'autre part une augmentation de la qualification des personnels. Les mesures d'économie du personnel s'inscrivent toujours dans le cadre d'une plus grande rationalité de la gestion. Ainsi, dix-neuf bases entrepôts et établissements du commissariat ont été fermés depuis 1970, les états-majors de régions aériennes avec leurs directions ont été reimplantés au sein de bases aériennes et l'administration des réservistes a été fusionnée au niveau national. Au niveau des forces, la structure des forces aériennes stratégiques et celle du commandement du transport aérien militaire ont été reaménagées de façon plus rationnelle, économisant également du personnel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8328

**Rubrique :** Armée

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 1989, page 312